### LE MOT DU MAIRE

Ce numéro de Couleur Boutonne est le 27ème et vraisemblablement le dernier sous cette forme. Du numéro I sorti en juillet 2005 à ce numéro, beaucoup de sujets communaux ont été évoqués, beaucoup d'entreprises et d'associations ont été présentées, des noms de rues expliqués.

Si j'évoque cela, c'est sans nostalgie. C'est uniquement pour vous dire qu'une évolution est certainement possible dans nos journaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. En effet, le projet de commune nouvelle, qui peut réunir les communes de La Bataille, Crézières, Tillou et la nôtre est en bonne voie d'être concrétisé au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Un article va répondre à des questions que vous vous posez certainement à ce sujet. Un point d'étape sera également fait sur les avancées des discussions entre les 4 communes. Je vous invite d'ores et déjà à participer à la réunion publique qui présentera les prémices de la fusion et de ses conséquences. Cela vous concerne tous.

Nous parlerons dans ce numéro, également de l'avancement du projet de construction de l'EHPAD qui progresse de jour en jour, dont la première pierre devrait être posée dès le début de l'année 2019. Ce dossier majeur est complexe, mais il est important pour les résidents et les agents, afin de leur apporter un meilleur confort.

Je voudrais terminer ce « mot du maire » par vous dire que cette année, les élus ont décidé de diminuer les taux d'imposition communaux, comme cela a déjà été expliqué dans le dernier numéro de « Couleur à la Une ». Cette baisse de 0,70%, plus symbolique que ressentie sur la feuille d'impôts, correspond néanmoins à un transfert de charges de la commune vers la communauté de communes. Si rien ne nous obligeait à prendre cette décision, cela est légitime et normal. Nous allons faire, dans cette édition, un point sur les finances de la commune.

Cette année, le budget que nous avons voté à l'unanimité, donne des marges de manœuvre importantes en matière d'investissement. Nous allons continuer à améliorer le visage de notre commune, et investir pour préparer au mieux l'avenir à Chef-Boutonne.

Bonne lecture

Fabrice MICHELET



Voie du Chemin de Fer

## LA VIE MUNICIPALE

### UNE COMMUNE NOUVELLE POUR UN AVENIR PLUS SEREIN

Un projet de fusion entre les communes de la Bataille, de Chef-Boutonne, de Crézières et de Tillou est en réflexion depuis la fin de l'année 2017. Un travail de diagnostic précis, de prise d'informations est réalisé par les élus depuis cette période, pour que la décision finale de création de cette commune nouvelle, qui devra être prise en septembre, soit effective pour le ler janvier 2019.



Pour autant, les citoyens doivent être également informés de ce cheminement et doivent avoir des réponses aux questions que chacun peut légitimement se poser. Pour quelles raisons des communes fusionnent entre elles ? C'est quoi une commune nouvelle ?

Puis des questions plus locales méritent aussi des réponses précises : Quel nom aurait notre future commune ? Quelles conséquences concrètes pour chaque habitant avec cette fusion ?

Cet article va tenter de répondre à ces interrogations fortes et décrire également les forces en présence à travers plusieurs indicateurs. Néanmoins, des réunions publiques sont organisées pour vous présenter ce projet.

#### Une commune nouvelle:

#### mieux appréhender l'avenir

La France compte aujourd'hui 35 500 communes. En quelques années, ce nombre a diminué de I 000 et beaucoup de projets de fusion existent actuellement pour janvier prochain. Quelles sont les raisons qui poussent des communes à fusionner entre elles ? Tout d'abord, le paysage des collectivités a été profondément bousculé depuis 2010, après 200 ans de calme. En effet, le nombre de régions est passé de 22 à 13. Les communautés de communes ont évolué fortement avec l'obligation de la loi NOTRe. Notre territoire du Pays Mellois est passé ainsi de 4 communautés de communes à une seule, qui a vu le jour au 1er janvier 2017, regroupant 78 communes et 50 000 habitants.

Ces fusions imposées par l'Etat lui permettent de déléguer davantage de compétences à ces collectivités ; y compris envers les communes, qui elles, n'ont pas spécialement évolué. Ces surcharges nouvelles sont donc difficiles à appréhender dans les petites communes. Se regrouper permet de mieux faire face à ces obligations, avec une spécialisation du personnel.

Parallèlement, la diminution forte des dotations d'état entre 2014 et 2017 engendre pour certaines communes, des difficultés financières réelles. La fusion permettrait de mutualiser davantage les moyens. Aujourd'hui, à quelques kilomètres, les communes peuvent acheter le même matériel, qui ne sert pas tous les jours... Cette mutualisation peut ainsi préserver ou augmenter les marges de manœuvre en matière d'investissement.

Le regroupement de communes permet en outre aux plus petites, de bénéficier de nouveaux services auxquelles elles ne pouvaient pas prétendre auparavant (services sociaux, spécialisation des réponses).

Nom	Chef-Boutonne	La Bataille	Crézières	Tillou	Total
Population DGF	2 354	88	58	368	2 868
Population INSEE	2 239	82	47	338	2 706
Surface en ha	1 981	628	425	1004	4 038
0	0	0	0	0	Moyenne pondérée
Revenus par pop INSEE	1 454,05 €	12 288,00 €	13 244,53 €	12 859,27 €	1   696,15 €
Potentiel financier / hab	695,06 €	605,65 €	826,43 €	559,43 €	677,57 €

Situation des 4 communes

## LA VIE MUNICIPALE

### C'est quoi une commune nouvelle ?

Tout d'abord, un regroupement de communes implique la fusion totale de celles-ci au sein d'une seule entité. Concrètement, cela veut dire qu'un seul budget existera, qu'un seul conseil municipal siègera et qu'il n'y aura qu'un maire. Pour autant, et c'est la volonté partagée entre les élus de nos 4 communes historiques, le maintien de communes déléguées est possible avec des maires délégués pour chaque ex-commune. C'est d'ailleurs actuellement la position des élus, avant même la décision définitive. Les 4 mairies existeront donc toujours ; celles de la Bataille, de Crézières et de Tillou seront des mairies annexes.

En réalité, la création d'une commune nouvelle est avant tout réalisée pour mieux administrer notre cité. Dans les faits, peu de choses changent pour les habitants. L'organisation de la commune, qui se fera dans le temps, est à construire avec les élus et les agents. La nouvelle commune sera bel et bien ce que les élus en feront.

## Quelles conséquences concrètes pour les habitants ?

En tout état de cause, cette nouvelle commune que nous souhaitons, ne va pas modifier l'identité de chaque composante. Les fêtes locales, les habitudes de chacune doivent être préservées. Chaque association pourra continuer à évoluer comme avant.

Une seule commune implique une convergence des taux d'imposition pour qu'à terme, ils soient identiques. Des souplesses existent avec un lissage dans le temps et les élus travaillent actuellement sur ces possibilités.

La mise en commun de tous les moyens des 4 ex-communes et notamment des agents, doit permettre un travail encore plus efficace et une meilleure spécificité de chacun d'entre eux. Par ailleurs, La Bataille, Crézières et Tillou pourront bénéficier de services ou de compétences qu'ils n'avaient pas jusqu'alors.

## Comment se concrétise la création de la commune nouvelle ?

Aujourd'hui, les 4 communes travaillent pour organiser cette future entité. Mais c'est bien une fois que chaque conseil municipal aura voté pour cette création avec des éléments obligatoires dans la délibération, que la Préfecture pourra procéder à la création juridique de notre commune.

Cette décision devra intervenir début septembre pour qu'ensuite la mise en application de ces décisions soit réalisable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Parmi les éléments fondateurs à décider, le nom de la commune nouvelle est un choix obligatoire. Les élus y réfléchissent actuellement mais il convient de préciser, que quel que soit ce nom, chaque ex-commune conserve son nom. Crézières existera toujours, par exemple.

Si cet article vous résume les motivations de la création d'une future commune nouvelle et ses conséquences entre les communes de la Bataille, Chef-Boutonne, Crézières et Tillou, il nous semble indispensable de vous présenter l'organisation générale que les élus souhaiteraient mettre en place, avant même de prendre la décision finale. Pour cela, des réunions publiques se tiendront en présence d'élus des 4 communes. Nous souhaitons vraiment que vous veniez nombreux pour échanger et en savoir plus.

Il est possible d'assister aussi aux réunions programmées à Tillou ou La Bataille ou Chef-Boutonne et vice-versa.

### Cette nouvelle histoire doit être écrite par tous.

### Réunions publiques :

• Tillou:

Jeudi 12 juillet - 20 h 30 - Salle Communale

• Chef-Boutonne:

Mardi 17 juillet - 20 h 30 - Centre Culturel

· La Bataille:

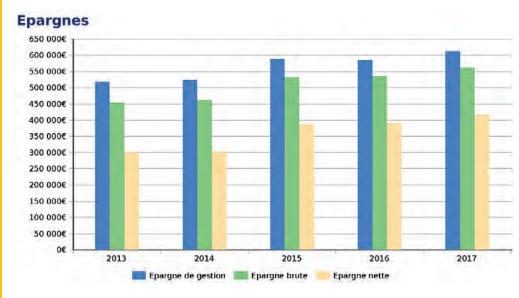
Lundi 23 juillet - 20 h 30 - Salle Communale

Fonctionnement	Chef-Boutonne	La Bataille	Crézières	Tillou	Total
Excédent 2016	121 340,58 €	22 866,24 €	43 172,75 €	182 043,21 €	369 422,78 €
Recettes fonctionnement	2     4 640,99 €	75 297,06 €	74 129,97 €	241 355,18 €	2 502 853,19 €
Total recettes	2 235 981,57 €	98 163,30 €	117 302,72 €	423 398,39 €	2 872 275,97 €
Dépenses	552 388,86 €	56 928,75 €	67 387,32 €	176 473,39 €	853   78,32 €
Excédent 2017	562 252,13 €	18 368,31 €	6 742,65 €	64 881,79 €	649 674,87 €
Pourcentage excédent	26,6 %	24,4 %	9,1 %	26,9 %	26,0 %

## LA VIE MUNICIPALE

### UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE ET STABLE

Les moyens financiers dont disposent les communes ne sont pas un objectif en soi, mais ils permettent de mettre en place des services et/ou d'investir pour l'avenir. Cet article permet de faire un point rapide sur la situation de notre commune.



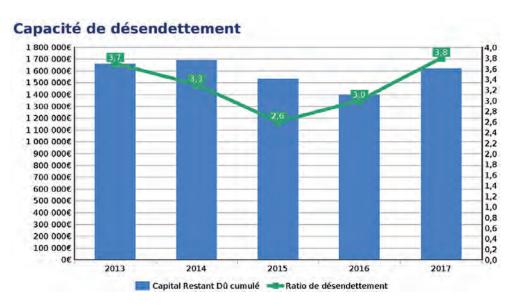
L'épargne de gestion est différence entre les recettes et les dépenses fonctionnement, intérêts de la dette. L'épargne brute la différence est entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Enfin, l'épargne nette est l'épargne brute diminuée du remboursement du capital d'emprunt.

Ce tableau montre que ces épargnes sont à un niveau élevé pour notre commune ; notamment l'épargne nette qui atteint 417 000 € en 2017, soit 20% des recettes de fonctionnement. Cela veut dire en clair que la commune dispose de moyens élevés pour investir dans la rénovation de voiries, de bâtiments ou dans des dépenses d'équipement. Cette situation est due à une maitrise des dépenses de fonctionnement qui ont évolué seulement de 2,9% entre 2013 et 2017 (2 019 000 € en 2013 et 2 079 000 € en 2017).

Cette volonté de limiter les dépenses de fonctionnement a pour effet d'amplifier les moyens d'investir. C'est pour cela que des travaux sont entrepris en permanence dans la commune, sans pour autant dégrader la situation financière. Le tableau ci-dessous montre justement le niveau d'endettement et son évolution.

L'indicateur en vert montre le nombre d'années qu'il faudrait pour que la commune rembourse sa dette, si l'excédent de fonctionnement ne servait qu'à ce remboursement.

Pour juger du niveau d'endettement, un indicateur au-dessus de 6-7 années est l'expression d'une situation moyenne et au-dessus de 12 années montre une fragilité



certaine et des difficultés à venir. Pour la commune, le niveau au-dessous de 4 années montre que la situation est saine.

Ces 2 tableaux sont des indicateurs qui servent de comparaison entre les collectivités et de repères pour chacune d'entre elles. Les efforts de gestion opérés depuis plus de 10 ans, montrent leurs effets aujourd'hui et permettent d'entrevoir l'avenir proche de manière relativement sereine, même s'il convient d'être prudent.

#### UN MONUMENT AUX MORTS INSOLITE

Vous avez lu sur "Couleur à la une" de novembre dernier que les trois cloches de l'église Saint-Chartier à Javarzay ont été réparées. Ces trois cloches, qui sont là depuis le 26 mars 1939, ne sont pas de simples cloches. Elles sont des monuments historiques inscrits à l'Inventaire supplémentaire selon les dispositions de la loi de 1913. En plus, l'une d'elles, Jeanne-Louise-Charlotte-Eléonore qui sonne « La dièse », va être proposée au Classement à cause de sa dimension commémorative.

Avant 1939 il n'y avait qu'une cloche, qui datait de 1821, à Saint-Chartier. Depuis 1919, un projet de création d'un monument à la mémoire des soldats de la paroisse de Javarzay, morts pour la France existait. Ce serait un monument hors du commun. Il ne serait pas la stèle habituelle et donc quelque chose de visuel. Plutôt, le monument serait constitué de trois cloches sur les parois desquelles auraient été gravés les noms de ces soldats et comme disait le curé de la paroisse "monument indestructible, monument parlant qui, chaque jour et trois fois par jour aurait proclamé par la voix puissante et harmonieuse des cloches, les sacrifices et les vertus de ces héros". Cependant les fonds manquaient.

En 1938 il fallait remplacer la cloche en place parce qu'elle était fêlée et on a décidé de donner suite au projet de trois cloches. La dépense était estimée à 20 000 francs, un montant important. Si, par défaut de financement, il ne pouvait être fabriqué qu'une cloche, elle devait célébrer les soldats morts pour la France dont la famille habitait à Javarzay.

Avec la reprise de 3 360 francs de la cloche fêlée, la participation de 1 500 francs de la commune et la souscription publique, la somme de 16 459 francs a été réunie et la commande des trois cloches a été passée. Les cloches seraient livrées le 19 mars 1939. Avec la restauration du beffroi la dépense totale était de 30 077.60 francs.

La plus lourde des cloches, Armande-Blanche-Léontine, fait 43 l kilogrammes et sonne « Sol dièse ». La deuxième en poids, Jeanne-Louise-Charlotte-Eléonore, pèse 297 kilogrammes et sonne « La dièse ». Marie-Ferdinande fait 205 kilogrammes et sonne « Do ». Cette tierce majeure est considérée comme l'accord parfait, créant une résonnance particulière à l'oreille.

Jeanne-Louise-Charlotte-Eléonore est le vrai monument aux morts car elle porte l'inscription DEUM GLORIFICO QUORUM MEMORIAM EXALTO QUI CECIDERUNT IN PRAELIIS 1914 1918, en français « je glorifie Dieu et je célèbre la mémoire de ceux qui sont tombés dans les combats 1914 1918 », et les noms et prénoms des 19 soldats enfants de Javarzay tombés au combat.

Les trois cloches, aujourd'hui réparées, sont un monument aux morts vraiment remarquable. En les entendant, on réfléchit sur le sacrifice de ces jeunes 'morts pour la France'. Il faut que ce sacrifice ne soit jamais oublié.



# Les 19 poilus dont le nom a été gravé sur Charlotte-Eléonore :

- BARILLOT Paul et Edmond, morts respectivement le 23 septembre 1914 à Prosnes (Marne) et le 25 septembre 1915 à Servon (Marne)
- BRISSON René
- CHAMBAUDRIE Gabriel de
- **DUPUIS Joseph,** soldat au 125<sup>ème</sup> R.I., mort le 28 novembre 1914 à Orléans, inhumé au carré militaire
- FERDONNET Gabriel, canonnier au 56ème R. Artillerie de Campagne, mort le 12 juillet 1918 à Chef-Boutonne
- FOUQUAUD Camille, sous-lieutenant au 63<sup>ème</sup> R.I., mort le 21 octobre 1918 à Paris
- **JUTARD Paul** (soldat au 68<sup>ème</sup> R.I.) **et Henri** (brigadier au 33<sup>ème</sup> R.A.C.), morts respectivement le 26 septembre 1915 à Wailly (Pas de Calais) et le 30 octobre 1917 à Arracourt (Meurthe et Moselle)
- LAMY Alcide, mort le 29 août 1918 à Grandpré dans les Ardennes
- LEPINOUX Alphonse, caporal au 409ème R.I. mort le 9 mai 1917 à Cauroy (Marne)
- MARTIN Victorien
- MAUGETAchille et Samuel (scolastique montfortain)
- SOULLARD Louis, zouave au 4<sup>ème</sup> Régiment de Marche de Zouaves, mort le 20 août 1918 à Ourcamps (Oise)
- TAPIN Pierre
- TRENY Jean
- VILLENEUVE Gaston (zouave au 9<sup>ème</sup> R.Z.) et Fernand (soldat au 325<sup>ème</sup> R.I.), morts respectivement le 6 octobre 1915 à Rouvroy et le 24 novembre 1916 à Epinal.

## L'EHPAD : LE PROJET SE CONCRÉTISE

La construction du futur EHPAD, en remplacement de l'existant, situé rue du Docteur Laffitte, est un sujet local présent depuis plusieurs années. Nous avons déjà communiqué pour vous informer de l'avancée de ce projet important. Nous sommes en mesure aujourd'hui de vous montrer ce que sera réellement ce futur lieu de vie, en centre-ville et de vous donner les dernières informations.

L'autorisation du Conseil Départemental (obligatoire pour la construction) n'est intervenue qu'après de longues négociations, en avril 2017. Dès lors, le Conseil d'Administration (CA) de l'EHPAD a lancé le concours d'architectes (obligatoire) pour choisir l'équipe de maitrise d'œuvre qui nous accompagnerait sur ce projet. Parmi les 36 candidatures, provenant de toute la France, le jury (composé d'élus du CA et d'architectes) a sélectionné 3 équipes qui ont dessiné une esquisse de

leur projet. C'est après avoir bien comparé les projets (qui avaient été anonymisés) que le choix unanime du jury s'est porté sur l'équipe DUCLOS de Poitiers.

Depuis le mois de février, ces architectes travaillent sur l'avant projet sommaire (remis fin mai), qui correspond à la définition précise de leur projet et l'estimation approfondie de son coût. Aujourd'hui, celui-ci ressort à 8 180 000 € HT (hors autres frais).

D'autres réflexions sont en cours également, qui rendent l'ensemble complexe, mais qui permettront une cohérence globale du projet et une économie générale.

• La première d'entre elles est la mutualisation du chauffage avec le lycée adjacent, par la création d'une chaufferie au bois commune.



- La deuxième concerne l'entrée de service de l'EHPAD et du lycée, donnant avenue Louis Doignon, qui devra être repensée par la commune.
- La troisième est l'autre entrée, donnant rue de la Pirounelle, qui nécessite encore des arbitrages.

En tout état de cause, 2018 sera l'année des études et des choix, avant que la construction ne commence début 2019. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce projet dont l'intérêt est majeur, aussi bien pour la commune que pour ses habitants.





Vue aérienne sud Vue aérienne en plan



Parvis d'entrée

### TÈRRA AVENTURA: UNE CHASSE AU TRÉSOR NUMÉRIQUE



Tèrra Aventura est un jeu qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles de la région. C'est une activité qui mêle sport et culture pour le plaisir des petits et des grands, engagés dans une aventure extraordinaire.

Les parcours vous entraînent à la découverte d'un trésor. Mais pour y accéder, le chemin est parsemé d'énigmes à résoudre, souvent pleines de surprises et d'humour. Dans le trésor se cachent des Poi z, petits personnages à fort caractère, à collectionner (sous forme de badge). Ces petits êtres imaginaires indiquent la thématique de la balade, par exemple : Zouti pour les savoir-faire, Zéidon pour les rivières, Zabeth pour le patrimoine, Zétoulou pour la littérature, soit au total 29 Poi z différents.

Aujourd'hui, Tèrra Aventura propose plus de 300 parcours ludiques et insolites dans la région Nouvelle-Aquitaine.



Zabeth

C'est une activité 100% gratuite et accessible toute l'année. Elle se pratique à l'aide d'un smartphone en téléchargeant l'application gratuite qui se décline aussi en anglais. Il ne vous reste plus qu'à prendre vos chaussures!

### Zabeth à Chef-Boutonne

Zabeth est le Poi'z qui vous attend à Chef-Boutonne, à partir de la mi-juillet.

Rendez-vous au château de Javarzay pour vivre une aventure originale le long d'un parcours de quelques kilomètres autour de l'histoire et du patrimoine de la ville.

Vous serez sûrement surpris de découvrir ou de redécouvrir votre commune.

### 4 parcours en Mellois : Zabeth, Zéidon, Zétoulou et Zouti

Grâce à la région, le département, la communauté de communes Mellois en Poitou et l'Europe, l'Office de Tourisme propose trois nouveaux circuits en Mellois.

Chef-Boutonne accueille donc Zabeth ; Celles-sur-Belle, le nouveau Poi'z régional : Zétoulou que l'on ne retrouve que trois fois dans la région et Zéidon à La Mothe-Saint-Héray.

Après Melle en 2017, avec Zouti, ce sont maintenant toutes les Petites Cités de Caractère melloises qui vont accueillir des Poïtz.

Profitez en pour découvrir le Mellois et n'hésitez pas à y amener vos enfants et/ou vos amis.



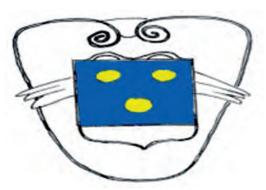
Dans les Deux-Sèvres, à la mi-juillet, ce seront 18 parcours possibles. De plus, 4 nouveaux sont en préparation pour la fin d'année. Alors restez connectés sur la page facebook de l'Office de Tourisme du Pays Mellois (Meli Mellois) pour plus d'informations, ou sur le site internet : www.terra-aventura.fr.



## TURPIN... ARCHEVÊQUE... ARBITRE DE FOOT... BANDIT DE GRAND CHEMIN...

Pour beaucoup de rues, l'origine de leur nom est une évidence. Dans notre commune nous avons par exemple la route de Melle et l'avenue de l'Hôtel de ville. Cependant, à Lussais se trouve la rue du FiefTurpin, une rue dont le nom peut susciter des questions quant à son origine.

À l'époque féodale, un fief est une terre que le vassal tient de son seigneur et qui assure sa subsistance et le paiement d'un équipement militaire. Dans les premiers temps, seuls les nobles pouvaient posséder un fief mais plus tard les roturiers aussi en possédaient. La possession d'un fief influait notablement sur la position sociale. Alors il semble probable que le terrain où se trouve la rue du Fief Turpin était à la famille Turpin. Turpin est un nom de famille assez répandu et personne ne sait quelle branche était propriétaire du fief, mais il y avait des Turpin à Jouhé (Pioussay).



Blason des Turpin

### Il peut y avoir d'autres hypothèses...

Selon quelques autorités, le nom Turpin vient de l'adjectif latin 'turpis' qui veut dire 'laid' ou 'hideux' mais selon d'autres, son origine est scandinave et vient de 'Thor', le dieu du tonnerre et 'finnr' qui signifie 'fils de '. Parmi les Turpin on peut en faire ressortir trois.

Jean Turpin est archevêque de Reims au VIIIème siècle. Il est compagnon et pair de Charlemagne et Roland de Roncevaux dans la « Chanson de Roland » et la « Chronique de Turpin », qui relatent les hauts faits de guerre de Charlemagne en France et en Espagne contre les sarrasins. Il combat à la bataille de Roncevaux et sa force est telle qu'elle lui permet de fendre d'un seul coup d'épée un chevalier, sa cote et sa monture.

De nos jours, en août 2008, alors âgé de 26 ans, Clément Turpin devient le plus jeune arbitre de Ligue I. En décembre 2009, il est désigné arbitre international FIFA. Reconnu comme l'un des meilleurs arbitres du monde, Clément Turpin a été retenu parmi les 36 arbitres appelés à officier pendant la Coupe du monde de football, organisée en Russie du 14 juin au 15 juillet 2018. C'est le seul français ainsi retenu.

Cependant pour nos amis britanniques, si l'on parle de Turpin il n'y a que le célèbre Dick Turpin. Dick Turpin, né en 1705 et mort par pendaison le 7 avril 1739, est un bandit de grand chemin dont les exploits sont romancés après son exécution à York pour vol de chevaux. Au sein du folklore anglais, il est plus connu pour sa prétendue chevauchée de 320 km en une nuit, de Londres à York sur son cheval nommé Black Bess. Représenté comme fringant et héroïque dans des ballades et dans le théâtre populaire , ainsi qu'au cinéma et à la télévision, Dick Turpin est une figure du folklore anglais moderne.

Alors, d'où vient le nom de cette rue ? Difficile d'avoir une affirmation sans faille. Mais en se promenant et regardant les noms des rues on peut bien réfléchir aux liens insolites évoqués comme ici avec la rue du Fief Turpin.



Couverture d'un roman sur Dick Turpin

### VIRAGE: UNE ECOLE DE CONDUITE EFFICACE

Nous avons rencontré, dans son auto-école, Madame Dielette Beau pour qu'elle nous parle de son activité.

Arrivée à Chef-Boutonne en 2004, les locaux actuels sont occupés depuis 2006. Elle travaille avec son mari, chacun ayant déjà eu à l'Ile de la Réunion sa propre auto-école. Monsieur Beau originaire de la Charente, s'est installé avec sa famille à Chef-Boutonne.



Elle fait passer le permis de conduire à des apprentis jeunes, mais aussi à des personnes qui n'ont pas de véhicule et que le milieu rural empêche de se déplacer facilement. Elle est également habilitée à faire passer aux retraités, un test de vérification de leur capacité à conduire une voiture, et peut même les mener vers un perfectionnement lorsque, déjà titulaires du permis, ils ne l'ont pas utilisé depuis longtemps.

Ce sont environ 10 personnes par mois qui sont formées pour la conduite, 6 pour la moto, et 1 qui apprend le pilotage d'un cyclo de 49/9 de cylindrée (dès l'âge de 14 ans), en vue de l'obtention d'un permis (ancien type BSR).

VIRAGE est la seule auto-école à donner cette possibilité aux jeunes du Pays Mellois, ses concurrents n'ayant pas inscrit ce type de permis à leur catalogue.

L'apprentissage se fait sur 2 voitures à doubles commandes manuelles, I automatique depuis 2018 (concept récent qui forme durant I 3 heures obligatoires, avant 7 nouvelles heures de conduite après 6 mois), 3 motos dont les cylindrées sont différentes, un van pour la formation au permis B 96, relatif aux remorques.

Les examens du code se font maintenant sur tablettes, durant 30 minutes. Les résultats et donc la validation sont exclusivement notifiés par La Poste.

Madame Beau a souvent avec ses clients un contact de proximité, qui après le l'er test d'évaluation, lui permet de connaître leurs besoins et de tenter d'y répondre le mieux possible. Elle module de ce fait, les conditions financières de chacun, son emploi du temps et sa disponibilité, sa motivation autant que son niveau de compréhension.

Le taux de réussite pour le permis passé dans son auto-école est de 75%, ce qui est significatif.

Madame Beau a récemment obtenu les capacités d'examinatrice envers les candidats au diplôme de Moniteur d'Auto-Ecole. Elle est par ailleurs apte à intervenir dans les lycées et collèges sur le thème de la sécurité, afin de sensibiliser le jeune public.

Nous la remercions pour son accueil et rappelons que VIRAGE est l'auto-école qui forme les candidats qui ont sollicité le CCAS de Chef-Boutonne, pour passer leur permis, à condition d'avoir moins de 25 ans, et de donner des heures de travail à la commune, qui règle alors 50 % de leur formation. Cette mesure permet aux candidats qui l'obtiennent, une meilleure autonomie et une mobilité facilitant la recherche d'un travail.



## LA-VIE ASSOCIATIVE

### L'ADMR: UN SERVICE AU QUOTIDIEN

Comme dans chaque numéro, nous vous présentons une association. Nous avons choisi cette fois l'ADMR du Chef-Boutonnais et du Sauzéen, association qui œuvre sur notre territoire local depuis plus de 50 ans et qui est l'une des références du service à la personne.



L'ADMR basée provisoirement à la mairie, compte tenu des travaux à l'Espace Voltonia, propose une large gamme de services, de la naissance à la fin de vie sur les 40 communes desservies.

La personne âgée ou handicapée, la famille, sont accompagnées à domicile pour les actes de la vie courante par des salariés d'intervention qualifiés. La nature de l'activité est très variée ; voici quelques exemples : aide à la toilette, courses, ménage, repassage, préparation des repas, accompagnement pour des démarches administratives, garde de nuit, gardes d'enfants, activités de loisirs, soutien aux familles, actions socio-éducatives. La téléassistance FILIEN est également proposée par l'ADMR ; ce qui sécurise les bénéficiaires à leur domicile.

Une équipe de 6 bénévoles gère l'association, avec le soutien et l'accompagnement des services (notamment les Conseillères Techniques de Proximité) de la Fédération ADMR basée à Echiré. Les bénévoles vont au domicile des personnes évaluer leurs besoins, ils agissent pour le développement et l'emploi local. Ces bénévoles vivent une expérience humaine enrichissante, partagent et acquièrent des compétences et des savoirfaire. Ils sont accompagnés et formés dans leurs missions bénévoles.

Quelques indicateurs ont été communiqués lors de la dernière Assemblée Générale du 19 avril 2018 : 247 clients ont été accompagnés par 49 intervenantes à domicile en Contrat à Durée Indéterminée. 46 258 heures ont été réalisées en 2017.

En 2017, sur le département des Deux-Sèvres, 947 salariés ont œuvré, à raison de 509 874 heures auprès de 5 623 clients.

Le réseau ADMR national représente 94 fédérations départementales, 2 700 associations locales, 101 300 bénévoles, 712 000 clients, 93 720 salariés, 99 millions d'heures d'intervention. C'est dire l'œuvre accomplie.

Des aides financières et des avantages fiscaux existent, les personnes intéressées seront renseignées en fonction de leur situation et de leurs ressources, afin d'en bénéficier.

Le personnel d'intervention participe régulièrement à des formations pratiques pour améliorer leurs connaissances, leur savoir-faire et leur savoir-être et respecter les valeurs fondatrices de l'association.

Les permanences téléphoniques se tiennent du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (tél. 05 49 29 56 89), quant à l'accueil du public, c'est tous les matins de 9 h à 12 h 30.

Si cette association est utile voire indispensable, elle souhaite recruter de nouveaux bénévoles, afin d'accroître sa présence sur le territoire. N'hésitez pas à venir rencontrer ses bénévoles, si cela vous intéresse. Ils échangeront avec vous sur leur projet associatif, leurs valeurs et les missions qui peuvent vous être proposées.

Demain, l'association poursuivra de nouveaux buts en mettant en œuvre ses orientations 2018. Le réseau privilégiera le renforcement du sentiment d'appartenance à l'ADMR, le développement de la capacité d'innovation, la promotion des métiers, l'optimisation du modèle social et économique, la valorisation des projets et des actions.

Nous avons mesuré en écrivant cet article, l'implication des personnes que nous avons rencontrées et reconnaissons la valeur du travail effectué, dans le respect des valeurs humaines et des personnes souvent vulnérables qui bénéficient de leurs actions dans un milieu rural parfois assez mal équipé en structures spécialisées.

L'ADMR favorise le maintien à domicile des bénéficiaires et leur permet de vivre dans leur environnement familier, voire familial sereinement, qu'ils soient âgés ou jeunes.





	JUILLET 2018	Samedi 15 et	Journées Européennes du Patrimoine	
Juillet et août	Expo photos à la médiathèque (voir article dans Couleur à la Une)	Dimanche 16 Samedi 15 au	Chef-Boutonne dans la 1 ère moitié du XX ème siècle	
Jusqu'au 10 juillet	Encres sur toile, papier, carton et gravures de S. Grimaud-Lebeaux Salle d'exposition du Château (voir article dans Couleur à la Une)	Dimanche 28 oct. Samedi 22	Expo réalisée par CAIL - Salle d'exposition du Château  Théatre - Ciné-Chef - Centre Culturel	
Dimanche I <sup>er</sup>	Spectacle gratuit de chants, danses et saynètes - Site du Château - 15 h	Dimanche 23	Vide-Grenier - Comité des Fêtes du	
Vendredi 6 au Dimanche 8	Enduros Carpes - PECH - Etang communal		Chef-Boutonnais - Place Cail - toute la journée	
Samedi 7	Feu de la St Jean - Pique-nique - Les Amis des Chaumias	Mardi 25	Calyxis - Prévention du risque à domicile - Salle Raymond Quiard  Visite gratuite de la ville, ouverte à tous	
Mercredi II	Lussais, Place des Chaumias à partir de 19 h Conférence sur JF Cail - Pays d'Art et d'Histoire et CAIL	Samedi 29	Rendez-vous à la mairie à 14h30	
leudi 12	Château - 18 h (voir article dans Couleur à la Une) Réunion Publique «Commune Nouvelle»	OCTOBRE 2018		
•	Salle communale de Tillou - 20 h 30 (voir article pages 2 et 3) Festif'été ; concert avec Bourbon Street	Samedi 6	Concours Pêche - PECH - Etang Communal - à partir de 8 h	
Vendredi 13 au	Surfin'Boutonne - Place Cail - à partir de 20 h Peinture de Pierre-Marie Coiteux	Samedi 6	Loto semi-nocturne - Amicale des Sapeurs Pompiers Salle Raymond Quiard	
Dimanche 29 Samedi 14	Salle d'exposition du Château (voir article dans Couleur à la Une) Fête Nationale - Site du Château (voir article dans Couleur à la Une)	Samedi 6	Chorale «A Travers Chants» et Orchestre «Big Band Cellois» Centre Culturel - 20 h 30	
Dimanche 15	Repas - PECH - Salle Raymond Quiard - 12 h	Samedi 13	Choucroute - FNAM - Salle Raymond Quiard - 12h	
Lundi 16	Clôture du concours photos (voir article dans Couleur à la Une)	Samedi 13	Assemblée Générale - CAIL - Centre Culturel	
Mardi 17	Réunion Publique «Commune Nouvelle» - Centre Culturel 20 h 30 (voir article pages 2 et 3)	Mardi 23	Paëlla - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h	
Dimanche 22	Concours de pétanque - Pétanque Boutonnaise - Complexe Sportif Jacques Courivaud - 14 h (voir article dans Couleur à la Une)	Mercredi 24 au Lundi 12 nov.	Festival d'Automne et du Jeune Public - Ciné-Chef	
Lundi 23	Réunion Publique «Commune Nouvelle» Salle communale de La Bataille - 20 h 30 (voir article pages 2 et 3)		NOVEMBRE 2018	
Samedi 28	Assemblée Générale - ACCA - Centre Culturel - 10 h	Jeudi I <sup>er</sup> au Dimanche 4	Nos photos de A à Z ; par Pix Animix - Salle d'exposition du château	
Mardi 31	Animation «A la rencontre du cristal Baschet» - Eglise St Chartier - 15 h	Dimanche 4	Course à pied - Amicale des Sapeurs Pompiers - Site du château	
Mardi 3 I Concert ArtenetrA - Eglise St Chartier - 20 h 30 (voir article dans Couleur à la Une)		Dimanche 4	Spectacle dans le cadre du Centenaire de la Tère guerre mondiale Eglise St Chartier	
	AOÛT 2018	Dimanche II	Cérémonie au Monument aux Morts	
Samedi 4 au Mercredi 22	Aquarelle et peinture à l'huile de Nathalie Sabourin Salle d'exposition du château (voir article dans Couleur à la Une)	Dimanche I I	Loto - FC Boutonnais - Salle Raymond Quiard	
Samedi 4	Barbecue dansant - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais Place Cail - à partir de 19 h 30	Samedi 17	Concours de belote - Marchavec - Salle Raymond Quiard - 14h	
Mardi 14	Festif'été ; concert avec The Gutter Boys Surfin'Boutonne - Place Cail - à partir de 20 h	Dimanche 18	Cinéma (gratuit pour les enfants) - Amicale des Sapeurs Pompiers	
Dimanche 19	Concours de pétanque - Pétanque Boutonnaise - Complexe Sportif Jacques Courivaud - 14 h (voir article dans Couleur à la Une)		Centre Culturel	
Mercredi 22	Passage du Tour P. Charentes (voir article dans Couleur à la Une)	Dimanche 18	Assemblée Générale - Marchavec - Salle Raymond Quiard  Concert de S. Maye - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais	
Vendredi 24	Concert Le Festin d'Alexandre - Eglise Notre Dame - 20 h 30 (voir article dans Couleur à la Une)	Samedi 24	Centre Culturel	
Samedi 25 au Dimanche 9 sept.	Pastels à l'huile de David Potter Salle d'exposition du Château (voir article dans Couleur à la Une)	Vendredi 30	Scènes Nomades - Centre Culturel	
Dimanche 26	Passage de la 6ème ronde «Chambrille» (rallye de voitures anciennes)		DÉCEMBRE 2018	
Vendredi 31 au Dimanche 2 sept.	Enduros Carpes - PECH - Etang de Javarzay	Mercredi 5	Cérémonie au Monument aux Morts - FNAM - 17h	
SEPTEMBRE 2018		Vendredi 7	Cérémonie de la Sainte Barbe Sapeurs Pompiers - Centre Culturel - 19h	
Mardi 4	Pique-nique - La Source - Salle Raymond Quiard - 12h	Samedi 8	Téléthon	
	D	Mardi II	Don du Sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30	
Jeudi 6	Don du Sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30			

### **MAIRIE**

7 avenue de l'Hôtel de Ville - 79 | 10 Chef-Boutonne Tél. 05 49 29 80 04 mairie@chef-boutonne.fr www.chef-boutonne.fr



### Bulletin d'information municipal - Juillet 2018

Imprimé par Italic 79 • BP 39 • 79500 Melle • www.italic79.com

Directeur de publication : Fabrice MICHELET

**Rédactrice en chef :** Sylvie MAGNAIN

